

# La manière de vivre de nos ancêtres [i.e. ancêtres] : (suite)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **62 (1924)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218561>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE CHOIX D'UNE PIÈCE

**L**E Chœur d'hommes du grand village de Z. a décidé, dans sa séance administrative de novembre qu'il donnerait sa soirée annuelle, musicale et littéraire, les samedi 8 et dimanche 9 mars prochain. Une séance subséquente devait élaborer le programme de la dite soirée. C'est le procès-verbal, non notarié et cependant fidèle, de cette séance que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs pour servir de leçon à tous les Coquelin, aînés ou cadets, qui sont légion dans notre petite et privilégiée patrie.

\* \* \*

Le président, John Ami, déclare la séance ouverte. Il donne la parole au secrétaire pour l'appel. Tout le monde est présent, sauf Gustave, qui s'est marié la semaine dernière et qui envoie sa démission... pour raison de santé. Tout le monde rit parce qu'on sait bien que Gustave, notre meilleur acteur, notre *as* comme on dit à présent, a dû obéir à sa femme qui ne veut pas que son mari aille embrasser des filles devant le monde, sur la scène (pas plus que derrière la scène). Dame ! C'est son droit, après tout, à la Zélie ! Pour savoir Gustave, on décide qu'on demandera à sa chère femme, une autre année, de jouer le rôle d'amoureuse dans les pièces où l'on s'embrasse. Il y en a qui craignent que Gustave joue moins bien qu'avant...

Le président reprend la parole pour amorcer la discussion sur le programme de la soirée. Il dit que le directeur (Monsieur le régent de la supérieure) a déclaré qu'on chanterait cinq morceaux. On peut s'en remettre à lui et à nous pour que ça marche. On se connaît, quand même, dans les concours cantonaux, on n'est pas inscrit comme la *Jurassienne* du Sentier dans la catégorie *Excellence*. Le directeur a dit au comité qu'avec une trentaine de répétitions on serait prêts (*sic*). Voilà qui est fait.

Reste donc la grosse question, la question délicate, la pièce de résistance de la soirée, c'est-à-dire la pièce de théâtre. Il s'agit d'abord de savoir ce qu'on veut jouer, si c'est une comédie ou un drame ? Les avis sont partagés. Les uns disent que pour qu'une soirée soit réussie, il faut qu'on rie, tandis que d'autres, les cœurs sensibles, veulent qu'on y pleure, surtout les femmes qui ont besoin de ça et qui y comptent. Alors le président, toujours conciliant, met tout le monde d'accord en proposant qu'on choisisse une pièce où on pourra rire et pleurer. Et justement, il en a fait circuler trois parmi lesquelles il faut choisir parce que le temps presse.

La première a pour titre : *Les Oberlé*. C'est la plus belle, dit-il, il y a de l'âme là-dedans et puis, ajoute-t-il, il y aura un rôle pour tous ceux qui veulent jouer. Comme cela il n'y aura pas de jaloux. La mise en scène est bien un peu compliquée mais on s'arrangera. La seule difficulté, c'est de trouver les sept rôles de dames, cinq au minimum. Quand on a ôté les monitrices et les jeunes filles de l'Union chrétienne qui ne veulent jouer et chanter que des Hosannah ! et puis encore des fiancées qui ont des amoureux jaloux, il ne reste pas grand'chose, une ou deux dans tout le village. Mais là encore on peut s'arranger. Sur que le pasteur, qui est un bon type et qui comprend les jeunes, serait pour nous et nous aiderait quand on promettrait d'être sérieux dans les répétitions et d'y boire du thé à la place de vin. On n'en travaillerait que mieux et à meilleur marché. Bref ! la pièce est mise aux voix. Elle est repoussée à une petite majorité des votants. Le président est déçu ; il tenait à ses «Oberlé», aussi il répond à Paul qui le plaisante : « Vois-tu, il y avait là un rôle de lieutenant prussien qui l'aurait rudement bien été à toi qui est caporal et qui veut tout commander. »

On passe à la seconde : *L'affaire Fauconnier*, mais elle est vite enterrée ; le régent a dit que la pièce ne lui plaisait pas, que c'était une affaire de banquiers et que ces histoires de filous n'étaient pas faites pour nous. On est trop honnêtes pour savoir « rendre » ça. Victor eut beau

montrer que l'affaire finissait bien, que les filous étaient mis où ils devaient être tous, en prison, et que l'innocent était rendu à sa famille et à son honneur ; rien n'y fit, il fut presque le seul de son avis.

On vit tout de suite pourquoi, dès que l'on prononça le nom de la troisième grande pièce : *Mademoiselle de la Seiglière*, jouée à la Comédie française, ce qui ne veut rien dire. Un groupe de jeunes, impatients de cueillir des lauriers sur les planches, s'étaient pris d'amour pour la jeune héroïne et la voulaient à tout prix. Ils s'étaient déjà partagés les premiers rôles et avaient travaillé l'opinion si bien qu'ils n'eurent pas de peine à s'assurer une majorité en faveur de leur pièce. Mais voilà, ils étaient dix qui voulaient jouer et il n'y avait que cinq rôles masculins. Il faudra pourtant choisir parmi ces dix et distribuer les rôles.

— Voyons ! dit le président, il faut s'arranger. Toi, Maurice, tu prends le rôle d'avocat ?

— D'accord.

— Et toi, Raoul, tu es tout désigné pour celui de Raoul de Vaubert.

— Je veux bien.

— Pour le rôle de Bernard, on pourrait prendre Gabriel, qu'en pensez-vous ?

Gabriel fait la moue, il avait pensé à un autre rôle, celui du marquis, par exemple, mais il n'ose pas le dire tout haut, alors il accepte.

— Qui prend le rôle de Jasmin, le valet de chambre, continue le président ?

Personne ne lève la main.

— Enfin, voyons, il faut bien quelqu'un ? C'est un rôle important et qui demande à être très bien tenu. Allons ! André tu te dévoues ?

— Non.

— Et toi, Charly ?

— Non.

— Et toi, Paul ?

— Non.

— Mince alors ? quel rôle voulez-vous ?

Ils ne répondent pas, mais on voit bien ce qu'ils pensent. Tous les trois veulent s'appeler Monsieur le Marquis de la Seiglière, un vieil égoïste que n'a rien de sympathique, mais enfin il est marquis et puis, il faut tout dire, il y a un « bout » où il serre sa fille dans ses bras et l'embrasse ; alors, n'est-ce pas ? C'est irrésistible. Pour ce bout-là ils donneraient tout le reste. C'est décidé, ils joueront ce rôle ou bien point.

Pendant que le président réfléchit, des conversations à mi-voix s'engagent. André se penche à l'oreille de Maurice pour lui dire, en désignant Charly : « Il oublie qu'il a un frère qui est valet de chambre à Paris et qu'il n'y a pas de sot métier. » Paul dit à son voisin en montrant André : « Il est lourd comme son pinceau à badigeon et il voudrait jouer le rôle de marquis ! oh ! là ! là ! » Cependant j'entends Charly grommeler dans son coin : « Ce Paul, il vient d'arriver et il veut tout accaparer. S'il croit qu'on va le laisser faire. »

Le président, nouveau Salomon, voyant l'obstination des trois marquis veut couper court aux rivalités. Il se tourne vers Monsieur le régent et lui tient ce petit discours : « Voyez-vous, Monsieur le régent, il n'y a qu'une chose à faire, c'est que vous preniez ce rôle de marquis. Nous, on serait des marquis qui sentent un peu « la beuse ». Vous le tiendrez bien mieux que nous. Vous avez les belles manières, le beau langage et les belles mains. C'est pas pour vous flatter mais, aujourd'hui, un régent vaut bien un marquis, surtout quand il habite comme vous un château. »

Tout le monde applaudit, mais Monsieur le régent refuse, disant qu'un régent est un peu plus occupé qu'un marquis.

Alors on décide qu'on fera une nouvelle séance dans quinze jours, pour choisir une nouvelle pièce où il n'y ait pas de marquis et de bouts où l'on s'embrasse.

Pour copie conforme :  
Le Secrétaire.

LA MANIÈRE DE VIVRE DE NOS ANCÊTRES

(Suite).

Après avoir déclaré la qualité et la quantité du sommeil, reste à montrer la façon et le temps de se coucher pour dormir. Premièrement on se doit coucher un peu droit, de sorte que les parties supérieures soient plus hautes eslevées que les inférieures, de peur que la viande ne remonte du fonds de l'estomach à son orifice supérieur. Il n'est pas bon de se coucher sur le dos, craignant premièrement de trop eschauffer les reins et d'y engendrer la pierre ; en apres que la veine cave et la grande artere, qui sont appuyées sur les lumbes estans eschauffées de la plume, n'envoient une grande quantité de vapeurs du cerveau ; puis que les excremens ordinaires au cerveau qui se doivent purger par le nez et par la bouche, ne tombent par derrière sur l'épine. Il n'est pas mauvais de dormir quelquefois sur le ventre pour ayder à la concoction, moyennant qu'on ne soit point subject au mal des yeux. Il est bon de faire ordinairement son premier somme sur le costé droit, à fin que la viande descend au fond de l'estomach et que le foye se mettant au-dessous et luy servant comme de rechaud luy puisse ayder à faire sa digestion : puis de se retourner sur le costé gauche, à fin que les vapeurs retenues au dextre hyocondre s'exhalent. Et enfin de se remettre sur le costé droit, à fin que la dffigestion faite, le chycle soit plus facilement distribué au foye. Au surplus il ne faut pas en dormant avoir les membres estendus du tout, ains convient les retirer mediocrement. Car le repos de tous les muscles consiste en une mediocre contraction. C'est la figure que les Anatomistes appellent Moyenne, qui est la plus naturelle et la moins douloureuse.

Le temps plus commode pour dormir est la nuit. Car elle incite les personnes au sommeil, tant pour sa froideur et moiteur que pour sa tranquillité et obscurité, par ce que les tenebres font retirer la chaleur naturelle avec les esprits au dedans. De là vient qu'on dort mieux en un lieu obscur qu'à la clarté. Joint aussi qu'on a loisir de dormir la nuit, tant que la digestion soit parfaite, et qu'on n'a point la commodité le jour de dormir, sans interruption, autant qu'il seroit requis pour achever la digestion. Pour cette cause le sommeil journalier engendre des cruditez en l'estomach, des rots aigres à la bouche et envoie des grossés vapeurs au cerveau, qui engendrent pesanteur de teste, catarrhes et beaucoup de maladies froides. Toutesfois il est permis un petit après disner à ceux qui l'ont de long-temps accoustumé, pour r'allier la chaleur naturelle esparse par toute l'habitude du corps et remettre en vigueur les membres mattez de travail. Et vaut mieux dormir alors assis que couché, à fin que les vapeurs ayant plus libre yssuë. Au demeurant, il ne se faut jamais coucher pour dormir que deux ou trois heures apres souper. Car il est besoin de se pourmener bellement avant que se mettre au lict, pour faire devaller la viande au fond de l'estomach, d'autant qu'il est charnu et moins membraneux que le dessus, et par conséquent plus chaud et plus propre à la concoction. Il fait mauvais dormir à jeun et immédiatement apres quelque grand travail. Car le corps en est extrêmement debilité et en devient maigre et sec... Comme la nuit est convenable pour dormir, ainsi le jour est-il propre pour veiller... Outre ce que le veiller sert à donner sentiment et mouvement au corps, il provoque l'appetit et ayde à distribuer l'aliment et à mettre dehors les excremens, de sorte qu'il est merveilleusement profitable. Vray que trop veiller offense infiniment les fonctions naturelles et surtout empesche la coction et engendre crudité. Au surplus debilitte les sens, abat les forces, desseche l'habitude du corps, corrompt le temperament du cerveau et rend tous les membres languoureux. Il faut donc que le veiller soit, aussi bien que le dormir, modéré et non point excessif.

(A suivre).